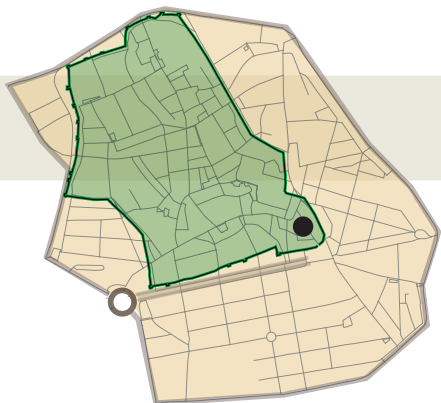


# Le quartier du palais, un exemple de restitution urbaine

Responsable d'opérations

Sandrine Claude

## Palais Monclar



Inscrite dans un projet urbain ambitieux visant à la création de perspectives axées sur celles du quartier de Villeneuve, la construction de la maison d'arrêt et de l'actuel palais de justice Verdun a entraîné une transformation profonde de ce secteur situé en limite de la ville médiévale. Outre la démolition du palais comtal engagée dès 1778, ce projet prévoyait, en effet, celle d'une grande partie de l'habitat périphérique hérité de l'époque médiévale : ce sont ainsi plus de cent quatorze maisons et, avec elles, les rues les desservant, qui ont été rasées jusqu'en 1792, pour les besoins de ce programme élaboré par l'architecte parisien Claude-Nicolas Ledoux (558). Ce quartier détruit sur environ 1,3 ha avant que le cadastre de 1828 n'en établisse le plan parcellaire, a été, en 1996, l'expérience d'une tentative de restitution à l'occasion de la fouille du Palais Monclar (anciennes prisons). Construit à partir des « Délaissement au Roi et États de Provence » qui fixent les conditions des expropriations, de contrats de mutations, du plan de la ville établi par Esprit Devoux en 1753, de celui du quartier dressé en 1786 et surtout des données de la fouille, ce travail a fait revivre tout un quartier de la fin de l'Ancien Régime, à travers la fracture laissée par la mise en œuvre du programme de Ledoux dans le tissu urbain.

## Un réseau viaire ancien et étriqué

Le site même de la prison était, à l'origine, innervé par un réseau de rues irrégulières orientées est / ouest, qui se greffaient de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine dite encore du Temple (559). Reconnu sur 38 m de long, le tracé nord-ouest/sud-est de cette dernière, est sans doute le mieux connu avec celui de la rue des Chaudronniers appréhendé sur 30 m de long. En revanche, si l'on devine encore assez bien, à l'est, le parcours de la rue Rifle-Rafle dont la rive sud est restituable sur 28 m, celui de la rue des Courcoussons ou des Bouteilles, parallèle à celle des Chaudronniers (à l'ouest), reste plus difficile à cerner. Plus au sud, au-delà de l'emprise fouillée, les rues de la Verguèterie, Bonne-Carrière-du-Temple (ou rue des Filles) et celle de la Trésorerie ont également été frappées par les alignements du projet Ledoux.



558 « Plan de l'emplacement de la Ville d'Aix sur le quel on construit le Nouveau Palais et les Prisons d'après les Dessins du Sr Ledoux. En 1786. Au revers : Plan de la place du palais d'Aix. », 1786 (Atelier Ledoux, dessin à la plume aux encres noire et rose, et lavis d'encres grise, rose, jaune et verte, sur papier, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, ms.869-1059).

559 Plan restitué du parcellaire du quartier du palais, d'après les textes des XVIIe et XVIIIe siècles.

Ce sont des vestiges d'une extrême ténuité qui ont permis de restituer approximativement cette trame. Perceptible à travers quelques fragments de murs de façade épargnés par les travaux, la voirie a surtout été appréhendée par le réseau des égouts et des conduites d'eau courante dont la typologie répond à une évolution chronologique. Abondamment utilisé pour les réseaux enterrés d'adduction d'eau potable, tant publics que privés, le bornelage ou conduite composée d'un assemblage de tuyaux en terre cuite, a été retrouvé en deux points du site : dans une parcelle de l'îlot Sainte-Catherine où les borneaux sont enchâssés dans un blocage de pierres couvert de lauzes, et au nord de la rue homonyme (574 et 575). Par trop fragile, ce type de dispositif tend, à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, à être intégré dans des structures maçonnées plus puissantes, les aqueducs, qui jouent, à la fin de l'Époque moderne, le rôle de galerie technique (560). Ils sont ici principalement attestés dans la rue des Chaudronniers où ce conduit voûté protège un bornelage qui, dès avant 1661, alimentait en eaux chaudes la fontaine des Bagniers, et dans la rue Sainte-Catherine où la conduite, composée de tuiles canal vernissées scellées au mortier, était affectée à l'évacuation des eaux usées et pluviales (561). Primordiale pour localiser les rues, la présence des aqueducs l'est aussi pour tenter d'approcher leur niveau de circulation des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que nous restituons, à quelque 0,60-0,80 m sur le niveau actuel. Bien que totalement absents du site, les aménagements de surface peuvent également être restitués grâce aux archives, où sont fréquemment mentionnés les travaux d'entretien et de réfection de leurs pavements caladés.

Le fragment de quartier ainsi restitué laisse voir un réseau d'axes étroits et sinueux, hérité en grande partie de l'urbanisme médiéval, au moins encore au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si l'on en croit le témoignage d'un assesseur d'Aix qui se plaint « que le quartier de Sainte Catherine qui se trouve au centre de la ville est presque le seul où la ville n'ait point fait d'agrandissement et celui où les rues sont plus étroites, plus incomodes et moins propres ». Ce n'est, en fait, que très tardivement que le quartier de l'ancien palais comtal a été touché par le phénomène de l'élargissement des rues, la grande majorité de ces travaux n'intervenant que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Excepté peut-être pour la rue Rifle-Rafle en 1702, l'aire fouillée sous l'emprise de l'actuelle prison ne semble pas avoir été concernée par ces travaux.

**560** Vestiges de l'aqueduc de la rue des Chaudronniers. Les deux saignées qui encadrent le sol et le bornelage de la structure, marquent l'emplacement de ses murs latéraux entièrement démantelés.

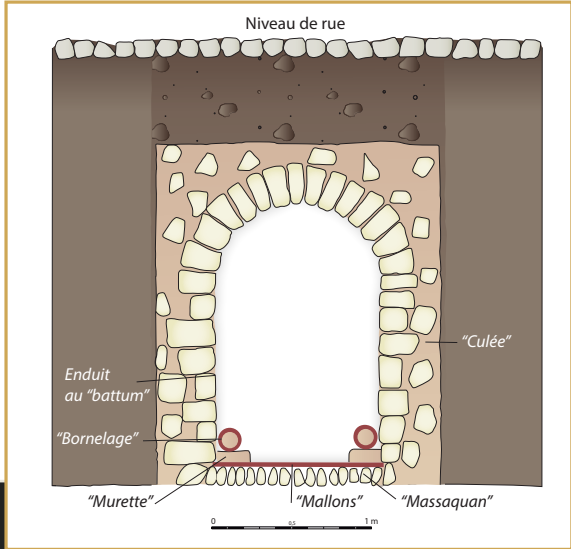


**561** Conduite composée de tuiles canal vernissées, pour les eaux pluviales ou usées, qui se greffe sur le canal maçonné de la rue Sainte-Catherine.

**575** Restitution en coupe d'un aqueduc moderne établie d'après les devis de construction



**574** Bornelage installé dans un conduit maçonné mis au jour lors des fouilles du Palais Monclar.



## Le parcellaire d'un quartier, reflet d'un habitat...

Ce réseau déterminait quatre îlots d'importance et de structure interne différentes. Au nord, l'îlot de Sainte-Claire et, à l'est, celui de Sainte-Catherine étaient aérés par deux établissements religieux médiévaux et leurs dépendances, reléguant aux franges les habitations privées, tandis que les îlots Rouard-Boulangier et Achard, situés respectivement au sud et à l'ouest, présentaient un habitat beaucoup plus dense, de composition artisanale. Si les vestiges du Palais Monclar ont fourni les grandes lignes de l'urbanisme du secteur, ils rendent surtout compte de l'ampleur des destructions entraînées par le réaménagement du quartier après la Révolution qui n'a épargné que les structures enterrées (562). Révélant souvent d'une occupation dont l'organisation ne refléchit pas strictement celle du parcellaire de surface, ces sous-sols constituent cependant la seule base tangible pour approcher la morphologie des îlots.

La fouille a concerné 680 m<sup>2</sup> des 4 500 m<sup>2</sup> que compte le vaste îlot Sainte-Catherine, à l'angle des rues Rifle-Rafle et Sainte-Catherine. Au nord, les vestiges des caves mises au jour le long de la première rue, témoignent d'une occupation dense et morcelée (563). Leurs murs latéraux dessinent un découpage du sous-sol en lanières larges de 3,60 à 5,70 m, perpendiculaires à la rue, qui concorde avec les restitutions parcellaires établies d'après les textes de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. et du siècle suivant. Les caves n'occupant en général qu'une partie du sous-sol et toujours celle située côté rue, la longueur des parcelles reste, en revanche, le plus souvent inconnue. La relative standardisation de leur équipement, notamment celle des puits systématiquement disposés contre les murs et en fond de parcelle, nous renseigne également d'une certaine manière sur l'organisation des niveaux supérieurs : le puits, même dans le domaine privé, garde un usage collectif et se trouve le plus souvent placé dans une cour, elle-même soumise à une copropriété (564).

Lorsqu'il est situé au sein de la maison, c'est à proximité des communs ou des pièces dont la fonction nécessite l'usage de l'eau, telles les cuisines, qu'il faut le chercher.

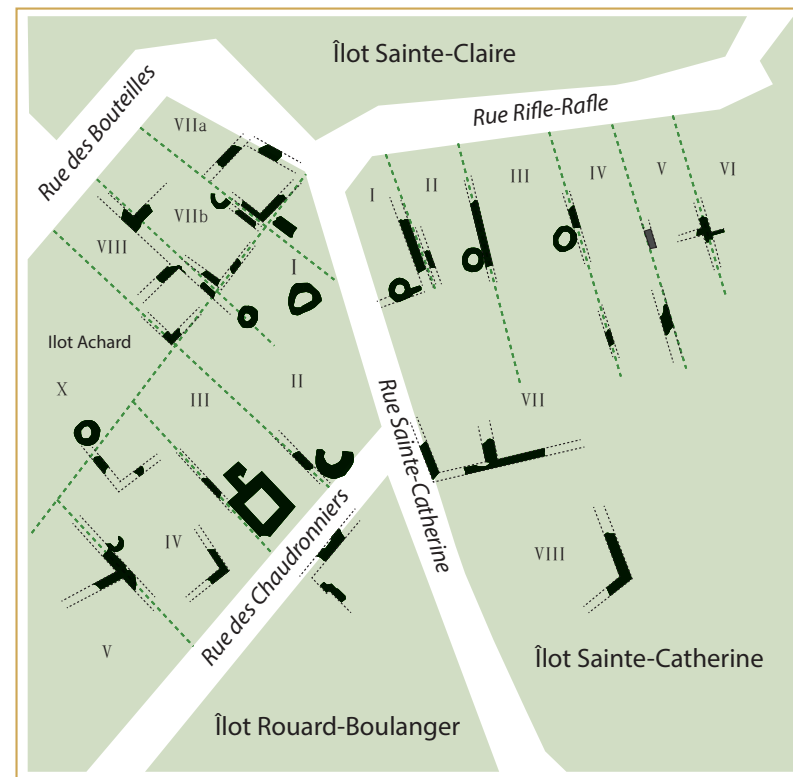
Au sud de l'îlot, l'occupation plus lâche correspond à l'emprise de l'ancienne maison Sainte-Catherine de l'ordre du Temple et à ses dépendances aérées par un vaste jardin. Le trait le plus notable ici est l'absence totale des vestiges se rapportant à l'église dont l'emprise devait pourtant couvrir une large partie de l'îlot reconnu. Le seul indice tangible de sa localisation proche est donné par la découverte de six sépultures datées entre les XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, dont certaines pouvaient prendre place à l'intérieur du bâtiment religieux (565).



565 Îlot Sainte-Catherine. Une sépulture épargnée par les murs de la prison.



564 Îlot Sainte-Catherine. Détail des aménagements de cave de la rue Rifle-Rafle.



562 Plan des vestiges mis au jour à l'emplacement du palais Monclar, en 1995.

563 Îlot Sainte-Catherine. Vue générale depuis l'est des fonds de caves donnant sur la rue Rifle-Rafle, épargnés par les fondations de Cl.-N. Ledoux.



Entre les rues des Bouteilles, Sainte-Catherine et des Chaudronniers, près de la moitié de l'îlot Achard, soit 800 m<sup>2</sup>, a été reconnue. Liée à la forme régulière en rectangle oblong de cet îlot, la simplicité de son découpage parcellaire saisie au travers des textes et confirmée par la fouille, permet de restituer, ici, une distribution symétrique, de part et d'autre d'un axe médian longitudinal est-ouest. Environ douze parcelles en lanières dont les unes avaient leur ouverture sur la rue des Courcoussons et les autres sur celle des Chaudronniers, ont été ainsi dénombrées d'après les textes. S'ils suivent cette organisation générale, les vestiges mis au jour, pouvant correspondre à sept ou huit parcelles différentes, semblent s'affranchir par endroits des limites de l'îlot Achard, témoignant de l'empiètement fréquent et parfois important de certaines caves sur la voirie. Leur équipement, en tout point analogues à celui répertorié sur l'îlot précédent, est celui connu habituellement dans les caves depuis la fin du Moyen Âge : puits, calades de sol, cuves à vin (tine), cuves pour la vidange, la réception ou le puisage des liquides (pila), bassins de nettoyage (566 et 567).

### ... et ses habitants

À la veille de leur démolition, ces immeubles où cohabitent propriétaires et locataires, logent plusieurs foyers. Ces regroupements dont la forte densité reste souvent le fait des familles les plus modestes, n'excluent cependant pas, loin s'en faut, les classes plus aisées, reflétant, d'une certaine manière, la mixité sociale de tout un quartier où se côtoient artisans, marchands, bourgeois, notaires, nobles et parlementaires. Cette diversité ne saurait masquer cependant certains regroupements socioprofessionnels : les milieux les plus favorisés ont ainsi préféré les abords du palais comtal devenu Parlement de Provence, et la place Risle-Rafle, tandis que toute la partie occidentale du quartier a gardé jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le caractère fortement artisanal qu'elle avait déjà à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et dont la toponymie est l'expression. Trois professions sont très représentées : la chaudronnerie et les artisanats des métaux (cloutiers, verguetiers/balanciers, serruriers, fondeurs, couteliers, orfèvres et bijoutiers, horlogers, plombiers), les boulangers, ainsi que les artisans des fibres et tissus (cordiers, gantiers, passementiers et fabricants de soie, brodeurs, tailleurs d'habit, perruquiers, chapeliers, marchands de chanvre).

Expropriées pour la construction du nouveau palais de justice, toutes ces familles – 1 200 à 1 500 personnes si l'on en croit une délibération du 2 avril 1787 – furent relogées dans les faubourgs de la ville, entre Villeverte et la Tourreluque d'une part et, au sud-est de la ville, dans le secteur Forbin, de l'autre. C'est donc bien au-delà du quartier du palais que le projet urbain élaboré par Cl.-N. Ledoux a marqué, à l'orée de la période contemporaine, le développement de la ville d'Aix.



**566** Îlot Achard. Fond d'une cuve à vin carrelée et de sa pile appartenant à une cave de la rue de Chaudronniers.



**567** Îlot Achard. Fond de cave caladée de la parcelle VII de la rue des Bouteilles, traversée par les fondations de Cl.-N. Ledoux.